

R 4

Du douzième jour du mois de Mars mil huit
cent quatre-vingt-seize, à deux heures du soir



6

*Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

ACTE DE NAISSANCE de Bertin Armand Jean -
Joseph né le onze Mars
à trois heures du matin fils légitime
de Bertin Armand
âgé de vingt-quatre ans, profession de boulanger

et de Marie Joseph Penault
âgée de trente-trois ans, profession de ménagère
demeurant au bourg de Saint-Glen

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être
du sexe masculin

La déclaration de la naissance a été faite par Bertin
Armand, père de l'enfant, âgé de
vingt-quatre ans, profession de boulanger
demeurant au bourg de Saint-Glen

Premier témoin, Jouanny Emile
âgé de vingt-un ans, profession de sellier d'habit
demeurant à Saint-Glen

Second témoin, Etienne Louis
âgé de quarante-trois ans, profession de instituteur
demeurant à Saint-Glen

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins ont
déclaré savoir signer

Armand Bertin

Jouanny Emile

Etienne

Constaté suivant la loi, par moi, Hennis Jean Marie
Maire, Officier de l'Etat civil soussignant.

Hennis J. M.

Informations liées à l'image.

Cote : 2MIEC123
Lieu : Saint-Glen
Période : 1870 - 1900